

Consommation collaborative 2.0

À l'ère du web participatif, les services d'échange locaux reposent de plus en plus sur l'usage du numérique et des plateformes internet. Elles allègent les contraintes logistiques et formalisent la relation entre les personnes souhaitant consommer « autrement ».

Lorsqu'il voyage, Lulu se fait héberger par des habitants qui lui prêtent un canapé (www.couchsurfing.org). Belette8 achète sa poussette de seconde main à Crincrin2013 (www.secondemain.be). Martin fait du co-voiturage avec un voisin (www.taxistop.be) qui, en échange, partage avec lui les outils de son établi. Quant à Albert, il s'est inscrit à un groupement d'achats alimentaires (www.groupesalimentaires.be) et Alice, à un réseau d'échange de services (www.brusel.be). Ces modes d'organisation, d'échange et de consommation de biens et de services entre citoyens se sont largement répandus ces dernières années (*lire à ce sujet Symbioses n°84 « Moins de bien plus de liens »*). Les raisons ? Elles sont multiples : volonté de faire des économies, de soutenir les circuits courts et les acteurs locaux, de faire du bien à la planète, de tisser des liens avec son voisin... Aujourd'hui, l'émergence des réseaux sociaux et de ce que l'on appelle le web 2.0 (permettant aux internautes d'interagir à la fois avec le contenu des pages, mais aussi entre eux) a favorisé l'ancrage de ces modes alternatifs de consommation dans nos pratiques, et leur propagation.

Ces nouvelles façons d'interagir sur le web n'ont pas seulement des conséquences sur nos relations sociales. D'après Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot¹, elles font évoluer nos modèles économiques et nos formes d'organisation. Parmi ces modèles, l'économie de la fonctionnalité consiste à faire payer un service ou l'usage d'un bien, plutôt que d'acheter celui-ci. Dans ce cadre, l'usage des TIC n'est plus seulement individualisé. Elles deviennent un outil de co-construction d'une ville durable et plus ingénieuse. Le web évolue ainsi en un outil mis au service d'un autre modèle de consommation, plus vert, plus humain, à l'image notamment de « La machine du voisin », projet formatif expérimenté par des étudiants lillois.

« Laver son linge entre voisins »

La laverie automatique est sans doute l'un des plus vieux exemples de co-usage. Mais bien que ce modèle se soit répandu, tout le monde n'a pas une laverie en libre-service en bas de chez lui. Alors pourquoi ne pas faire sa lessive chez son voisin ? Au mieux, il nous invite à nous asseoir et à discuter pendant que le linge tourne. Au pire, il nous invite à revenir, une fois le lavage terminé. Voilà une idée simple qu'un groupe d'étudiants français a transposé en un site web, portant le nom évocateur de « La machine du voisin ».

« On est parti d'un besoin très simple, à savoir celui de laver notre linge, explique Jean-Philippe Allain, étudiant et co-fondateur de "La machine du voisin". Comme ce ne fut pas facile de trouver une laverie proche de chez nous, on s'est dit : pourquoi ne pas utiliser la machine d'un voisin ? »

Alors, dans le cadre d'un cours, ces étudiants motivés ont soumis à leur professeur l'idée de concevoir une plateforme web gratuite, mettant en relation des propriétaires de machines à laver (appelés « voisins ») et des personnes n'en possédant pas (les « sans machine fixe »). « Le but de cette plateforme est de faciliter la vie des gens et de créer du lien social », explique Jean-Philippe Allain. Au diable

alors les discussions inconfortables pour combiner les horaires de chacun et fixer le prix d'une brassée ! Le site offre l'avantage de formaliser ces questions : le prix et les disponibilités y sont fixés par le voisin, incluant ou non le savon. « Certains proposent même aux "sans machines" fixes de ne pas payer, mais d'amener l'apéro », raconte l'informaticien. Bref, en confiant au web les aspects logistiques, les voisins se donnent toutes les chances de passer un moment agréable.

Delphine DENOISEUX

¹ Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot, « Vive la co-révolution ! Pour une société collaborative », éditions Alternatives, 2012



Depuis la création de la « La machine du voisin », plus de 2000 lave-linge sont partagés en France et une trentaine en Belgique. Toutefois, de nombreux défis pèsent sur cette économie du partage : durée de vie des appareils, obsolescence programmée, risques de récupération de cette logique par des groupes commerciaux, etc. Optimistes, les concepteurs de « La machine du voisin » viennent de lancer une campagne de *crowdfunding*². Le but ? Intégrer de nouvelles fonctionnalités à leur plateforme, en se basant sur les suggestions de la communauté d'utilisateurs.

Plus d'infos : <http://www.lamachineduvoisin.fr/>

² Approche qui consiste à inciter les internautes à investir financièrement dans un projet